

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 28 (2000)  
**Heft:** 109

**Artikel:** Procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération des amis du patois  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-244228>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENE-  
RALE de la FEDERATION DES AMIS DU  
PATOIS, le 21 novembre 1999, à l'  
Hôtel Ibis à Sion

Présents : 42 délégués et le comité cantonal

Excusés : Mmes Geneviève Gross, Rose-Claire Schülé,  
Sté des Réchettes et Sté Y Fayerou - M. Emile Dayer.

Ouverture de l'assemblée par la présidente Gisèle Pannatier qui souhaite la bienvenue et remercie les participants.

Lecture du P.V. de la dernière assemblée par la secrétaire et approbation par l'assemblée.

Lecture des comptes par la caissière Josyne Denis.  
Le rapport des vérificateurs par Raymond Ançay, les comptes ont été vérifiés avec Aimé Fournier. Toutes les pièces correspondent aux écritures.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Si au début de ce siècle, les patois valaisans ont commencé leur descente aux enfers, la dernière année a pris sa revanche : si l'on songe à l'écho des chants patois par Laurence Revey, les histoires et légendes par Claudio Barras et Arsène Praz, sur Espace 2 a présenté la problématique du patois. Peut-être est-il plus facile de reconnaître les qualités d'un moribond que de les encourager de son vivant. La Fédération veille à ce que le patois et les valeurs qu'il transmet soient représentés sur la scène cantonale.

FETE DU LIVRE - Trois jours les membres du Comité ont assuré la permanence au stand de la Fédération. Si vous avez ou connaissez des publications, des livres en patois, veuillez le signaler au Comité.

RHONE F.M. - A 21 h. 45 l'émission sur le patois donne la parole à des patoisants qui racontent une tranche de vie, à un moment de notre histoire. Merci à Jean-Luc Ballalstraz et aussi à Jean-Henri Papilloud d'assurer la conservation de notre mémoire. Les compétences et le dévouement de Paul-André Florey qui réalise des émissions d'excellente qualité. Annoncez-vous pour un enregistre-

ment. C'est le signe d'un patois vivant.

L'Etat du Valais et la loterie Romande nous soutiennent par un don. Nous les remercions.

REALISATIONS - Il est essentiel que les Sociétés récoltent toutes sortes de données sur le patois.

Le Père Zacharie Ballet, patoisant émérite nous a quittés. Il intervenait avec son bon sens et son humour à toutes les rencontres des patoisants. Nous lui devons la Messe en patois avec l'homélie en patois, des enregistrements, des chants, des pièces. Il fut de tout temps, proche des activités de la Fédération et nous en gardons un souvenir ému et reconnaissant. En sa mémoire et à celle de tous les patoisants disparus, l'assemblée observe un instant de silence.

Le groupe de Savièse a publié le patois, tome 3 "Père Zacharie Balet OFM Cap. 1906-1999. Un CD audio de 60 minutes accompagne la publication. Avec cela, il ne nous a pas totalement quittés

Parmi les publications, ne manquez surtout pas "Le Manoir" Lo Mériou, de notre poète André Lagger.

Ne manquez pas de transmettre vos textes à "L'Amis du patois" et de lui faire-part de vos activités.

ANIMATIONS - Le 4 septembre 1998 "Y Fayerou" de Bagnes ont organisé la soirée cantonale en animant le village avec des stands représentant les métiers d'antan. Ce fut un succès auprès des écoles et du public. Le Forum fut un des moments forts de la journée. Félicitations aux membres des "Fayerou" et à tous ceux qui les ont aidés.

PATOIS 2000 - La soirée cantonale aura lieu le 9 septembre 2000 à Chamoson. Nous comptons sur vous pour un programme original et marquant.

Durant l'année prenez la plume dans les colonnes des journaux régionaux. Cela créera un lien entre les patoisants des vallées. Que chaque groupe présente une fois dans l'année deux ou trois contes en patois aux enfants des écoles de leur région.

Le comité travaille un thème "La vie". Si l'un ou l'autre d'entre vous souhaite traiter cette problé-

matique qu'il prenne contact avec nous, car cela fera l'objet d'une plaquette à paraître à la fin de l'été.

Les 18 et 19 août 2001 se déroulera la fête quadriennale à Saignelégier. Un concours va être lancé. Pensez-y déjà. L'Ami du patois fournira les indications. Bravo à tout ce que vous faites pour la mémoire du patois et Merci pour votre engagement. Que l'on parle le patois et du patois encore longtemps dans le canton.

RAPPORT -CHERMIGNON - Si an ke vin no kominshlien l'an o 29 dè janvié pa veilla. Si an n'in zu brâmin de sortia de fîte, no sin zu ocupo po to l'an. No sin alô an mézon di conte.

NENDAZ - I Cobla du patoué, n'arin a veilla è 6 de janvié. Pouï cou de patoué no manke y rejan.

VISSOIE - Euzon pâ min predzié o patoué in n'Anivié. Apri a Messe fazon o coré po pâ lassié to tsière.

NENDAZ - Chanson de la Montagne- farin a veilla 0 22 avri

SIERRE - changement de comité et reprise de l'activité surtout le chant.

PRAZ-de-FORT - Noe no rekontre 2 a 3 tui mā, y dzeune tui devindre. Lè mouèzia min ne fazin to chin ke no peule po mantenn o patoué.

CONTHEY - brâmin de sousi, no sin pà tan dzevene, min nin su pia 3 veilla, no tsantin.

SAVIESE - bien d'ativité, y demindze è mouèzia de contenua y discussion in patoué. Edition du fascicule sur la Père Zacharie. Inauguration du musée.

SALVAN - No j'a bailla dè coradze d'alâ an veilla du patoué ù Tsâble, n'organizin dè coti poui retsèrtse.

FULLY - 20 ans du tieu de tsan, veilla è sortia.

HEREMENCE - veilla, tsan, reparô o pâye, film su o mouelin.

TROISTORRENTS - a chochiété va brâmin bin, y dzevene predzon bien o patoué.

CHAMOSON - Colaborerin avoui o Comité cantonal po a veilla du 9 dè setenbre 2000.

BAGNES - remâshlion tiuy groupe ke son alô ù Tsâble en

Maison  
**BIBLIOTHEQUE NATION.** Suisse

**3003 BERN**

01-235

---

veilla. Sin ivè farin 5 veilla avoui de pieshle è de tsan.

DIVERS - Il semble qu'un répertoire de chants patois serait nécessaire. Tout d'abord, les rassembler par société. Que chaque société pense aux enfants en leur racontant des contes en patois.

Nous visionnons la cassette du CREPA sur les bûcherons, mettant en scène des personnes du Val d'Aoste, de la Savoie et du Valais.

L'assemblée est levée et nous partageons le verre de l'amitié.

Versegères, le 24 novembre 1999

La secrétaire : M. Filliez

N.B. L'émission sur Rhône FM est avancée à 21.15 h.

---

**AVIS A NOS FIDELES CORRESPONDANTS :** Les textes à faire paraître dans le prochain "AMI DU PATOIS" doivent nous parvenir au plus tard pour le 12 mai 2000

Merci de votre collaboration.

*La rédaction*

---

A nos chers correspondants.

Compte tenu des réclamations faites au sujet d'articles manquant quelque peu à la charité, nous nous réservons de modifier tout ce qui pourrait blesser la sensibilité de nos lecteurs.

*En toute amitié et compréhension.*